Modifications apportées aux articles de la DTR dans le cadre de la concertation sur l'évolution des trames de cahier des charges des capacités constructives et de cahier des charges « référentiel et maintien des performances » (consultation du 27 juin au 9 septembre)

Article 1.1 : Cadre général du raccordement au RPT

§3.1(e) : Définitions relatives aux unités de production – Point de raccordement
§3.2(d) : Définitions relatives aux installations de production – La puissance de raccordement à l'injection
§3.3 : Localisation des points d'appréciation des puissances

Article 8.2 : Cahier des charges « référentiel et maintien des performances » pour une installation de production

§3 : Référentiel des caractéristiques et des performances de l'installation
§3.2 : Protections contre les défauts
§3.4 : Transformateur(s) d'évacuation et liaison(s) de raccordement internes à l'installation
§3.5 : Réglage de la tension
§3.9 : Stabilité
§3.15 : Déconnexion et capacité de reconnexion au réseau
Fiche PERF-RPF [p.65] : Réglage primaire de fréquence
Fiche PERF-RSFP-600 [p.72] : Réglage secondaire de fréquence version pente 600 sec.

Article 8.3.1 : Cahier des charges des capacités constructives – Conditions Générales (parc non synchrone de générateurs, y compris en mer)

§3.2.1 : Mode de réglage restreint à la sur-fréquence (mode LFSM-O)
§3.2.2 : Mode de réglage restreint à la sous-fréquence (mode LFSM-U)
§3.2.3 : Réglage primaire de fréquence (mode FSM)
§3.3 (et ses sous-paragraphes) : Modulation de la puissance active
§3.9 : Capacité à supporter des vitesses de variation de la fréquence

Article 8.3.2 : Cahier des charges des capacités constructives – Conditions Générales (Unité synchrone)

§3.2.1 : Mode de réglage restreint à la sur-fréquence (mode LFSM-O)
§3.2.2 : Mode de réglage restreint à la sous-fréquence (mode LFSM-U)
§3.2.3 : Réglage primaire de fréquence (mode FSM)
§3.9 : Capacité à supporter des vitesses de variation de la fréquence

Article 8.3.4 : Cahier des charges des capacités constructives – Conditions Générales (Unité de stockage non synchrone)

§3.2.1 : Comportement de l'unité de stockage pour la résolution des contraintes
§3.2.2 (et ses sous-paragraphes) : Equipements permettant la modulation de puissance active
§3.2.4.1 : Mode de réglage restreint à la sur-fréquence (mode LFSM-O)
§3.2.4.2.1 : Mode LFSM-U
§3.2.4.2.2 : Mode LFSM-UI
§3.2.4.3 : Réglage primaire de fréquence (mode FSM)
§3.2.4.5.3 : Gestion active du stock en mode FSM
§3.8 : Capacité à supporter des vitesses de variation de la fréquence